



RAPPORT 2024

BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE 2024



SYNDICAT MIXTE

PARC ROUTIER
DE LA RÉUNION

REÇU EN PREFECTURE

le 22/04/2024

Application agréée E-legalite.com

21_RP-974-200045250-2024 04 08-SMPRR_CS_26

Le 10 décembre 2013, le préfet de la Réunion a autorisé la création du Syndicat Mixte du Parc Routier de la Réunion par l'arrêté préfectoral N°2385/SG/DRTCV-1. Ce syndicat a pour mission de mutualiser la gestion de certains équipements routiers jugés d'une importance commune pour ses membres, la Région Réunion, le Conseil Départemental et depuis 2020, le SDIS.



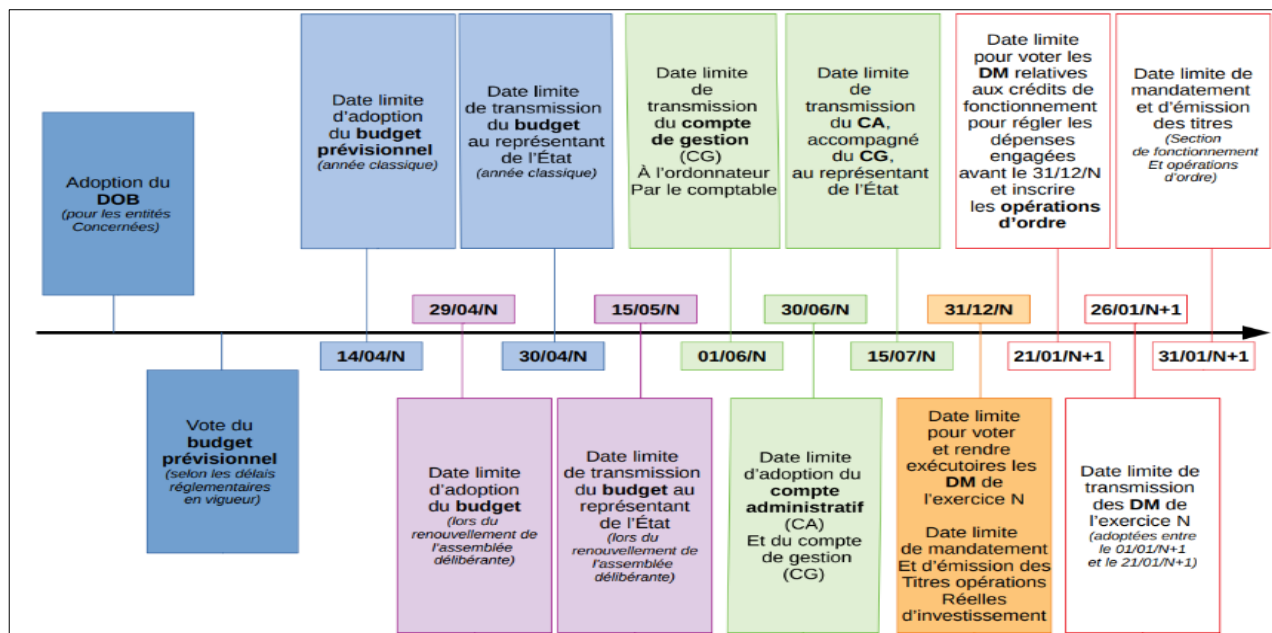
Ces activités sont **réalisées à hauteur de 10%** pour des tiers (centre pénitentiaire ...). Financièrement, les dépenses et recettes sont assujetties à la TVA et sont identifiées dans le cadre d'un budget annexe. Ci-dessous, se trouve la synthèse des réalisations en section de fonctionnement, ainsi que les reports à intégrer au budget annexe.

Pour l'année 2024, le montant des travaux, prestations envisagées avec des tiers serait de 410 000€.

Activité	Budget
ATELIER	46 000
EXPLOITATION	356 000
MAGASIN	1 000
PRESTATIONS	7 000
Total général	410 000



RAPPEL DU CALENDRIER BUDGETAIRE REGLEMENTAIRE -Source DGFIP



RAPPEL DU CALENDRIER DECISIONNEL DU SMPRR RELATIF AU PROGRAMME D'ACTIVITES

JANVIER → AVRIL	MAI → JUILLET	AOÛT → NOVEMBRE
Préparation et vote <ul style="list-style-type: none"> - Comptes administratifs - Comptes de gestion - Affectation du résultat - Budgets année N 	Préparation, présentation et vote du CRAC N-1	Travail avec les partenaires sur : <ul style="list-style-type: none"> Le programme d'activité ; Le programme d'investissement ; Le barème de N+1.

CS 27 03 2024 2024 **REÇU EN PREFECTURE** 2024

le 22/04/2024

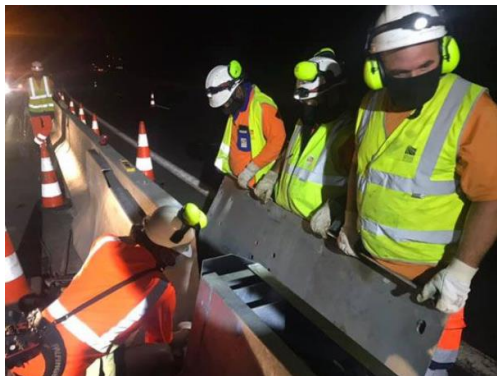
Application agréée E-legalite.com

21_RP-974-200045250-2024 04 08-SMPRR_CS_26



I - SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

- A. Les réalisations budgétaires 2023
- B. Les grands équilibres du budget 2024



II - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat budgétaire de l'exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		780 000,00	780 000,00
Titres de recette émis (b)		882 253,12	882 253,12
Réductions de titres (c)		3 479,70	3 479,70
Recettes nettes (d = b - c)		878 773,42	878 773,42
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		780 000,00	780 000,00
Mandats émis (f)		771 434,26	771 434,26
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		771 434,26	771 434,26
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		107 339,16	107 339,16
(h - d) Déficit			

*données issues du compte de gestion 2023

Affectation du résultat 2024

Résultat de fonctionnement au 31/12/2023 (A)	107 339.16€
Résultat reporté de 2022 (B)	184 000€
Résultat reporté en fonctionnement en 2024 (R002) (A)+(B)	291 339.16€
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0 €

1 Une décision modificative interviendra en 2024 afin de réajuster les reports cumulés de 2023. En effet, compte tenu du vote tardif des comptes administratifs en 2022, les résultats prévisionnels projetés ont été conservés.

	Report prévisionnel issu du vote du BP 2023- Comité syndical du 22 mars 2023	Report réel issu du vote du BP 2023 - Comité syndical du 15 juin 2023
Report fonctionnement 2023	184 000€	8 386 €

Le tableau précédent présente les montants réels des dépenses par en **neutralisant le report.**

Section de fonctionnement		
	BP 2023	BP 2024
Total dépenses	771 434.26 €	410 000 €
012 : Frais de personnel	303 863 €	160 000 €
011 : Charges à caractère général	455 794€	246 000 €
67 : Charges exceptionnelles	11 777,26€	4 000€
Total recettes	878 773.42 €	701 339.16€
70 : Produits des services divers (BA)	878 419.90 €	410 000 €
77 : produits exceptionnels	353.52 €	0€
REPORT DE FONCTIONNEMENT 2024-R002		291 339.16 €

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement **s'équilibre sur un montant total de 701 339.16 €** pour 2024. Ce budget ne réalise pas d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement seront engagées et payées par le budget principal qui réalisera une refacturation vers le budget annexe.

Total dépenses	701 339.16 €
012 : Frais de personnel	160 000 €
011 : Charges à caractère général	246 000 €
67 : Charges exceptionnelles	295 339.16€
Total recettes	701 339.16€
70 : Produits des services divers (BA)	410 000 €
77 : produits exceptionnels	0 €
002 : résultat de fonctionnement reporté	291 339.16€